

SITE DE COMPOSTAGE - RUE BELLERIVE

Le printemps est arrivé et l'été est à nos portes, viendra bientôt le temps de tondre la pelouse. L'herbe laissée sur votre terrain contribue à l'apport nutritif de votre pelouse. Si vous ramassez l'herbe coupée nous vous demandons fortement d'aller déposer vos résidus au site de compostage situé sur la Rue Bellerive à l'endroit indiqué près de la barrière de l'usine d'épuration.

La quantité d'herbe et de feuilles assure la qualité du compost. **Pour s'assurer de cette bonne qualité de COMPOST nous devons mélanger 2 volumes de feuilles pour 1 volume d'herbe.**

En agissant ainsi, un plus grand nombre de citoyen pourra bénéficier d'une quantité raisonnable de compost lors de la distribution aux citoyens.

Venez déposer VOTRE HERBRE ET FEUILLES MORTES

NOUS EN AVONS BESOIN pour fabriquer notre compost tout au long de l'été.

Matières interdites : à ne pas mettre avec herbes et feuilles

✓ Cèdres

✓ Branches

✓ Roches, terre

✓ Canettes

✓ Bouteilles

✓ Autres rebuts, etc.

DISTRIBUTION DE COMPOST

Voici les dates lors desquelles une personne responsable sera sur place pour la distribution du compost. Une preuve de résidence pourra vous être demandée lors de votre arrivée.

DATE	HEURE
14 mai	7h à 12h et 13h à 16h
15 mai	9h à 12h et 13h à 15h
21 mai	7h à 12h et 13h à 16h
22 mai	9h à 12h et 13h à 15h

Il est à noter que déposer l'herbe et les feuilles mortes dans votre bac de vidange, augmente le tonnage, par conséquent les coûts d'enfouissement.